infOGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

FRANCE – Baisse des demandes d’autorisation d’essais d’OGM –

Par

Publié le 31/10/2001

Selon le rapport d’activité de la Commission du génie biomoléculaire (CGB) pour 2000, 42 dossiers de demande d’autorisation d’essais OGM ont été examinés l’an dernier par la Commission, contre 84 en 1999. Ce sont les demandes d’essais de plantes transgéniques qui sont en chute libre (33 en 2000 contre 60 en 1999 et plus de 120 en 1997), tandis que les demandes portant sur des thérapies géniques sont stables. Pour 2001, les dossiers concernant les plantes OGM sont au nombre de 23, chiffre qui ne devrait pas bouger d’ici la fin de l’année. Sur les 42 dossiers traités en 2000, la CGB a rendu 41 avis favorables. 80% des demandes d’essais portaient sur trois plantes : maïs, betterave et colza. La Commission a également donné un avis favorable à deux demandes d’autorisation de mise sur le marché, concernant le maïs génétiquement modifié GA 21, mais il n’a pas été autorisé par le ministère de l’Agriculture, en vertu du moratoire européen sur les OGM.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-baisse-des-demandes-dautorisation-dessais-dogm/